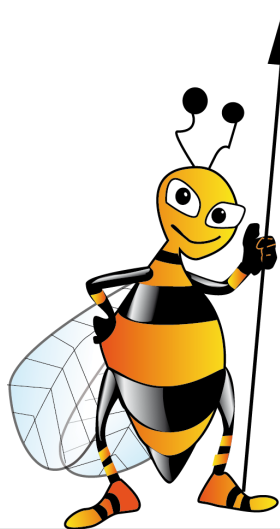




octobre 2014
numéro 13



L'aiguillon

net [La e-piqûre!]

e-bulletin mensuel d'infos de **Sud**

sommaire

édito - la chasse à l'aiguillon-net est ouverte

Page 2- P. KANNER : l'adoubé sur le fil

Page 3 - cauchemar en cuisine : le collège de Lourches prépare la nouvelle saison

Page 3 - mes conditions de travail en question : je réponds au questionnaire de SUD !

Page 4 - inauguration de la crèche : quel culot !

Page 4 - protection sociale complémentaire : la grande escroquerie

Page 5 - Pourtant, le MEDEF ne doit pas remporter la lutte des classes

Page 6 - service relations sociales : l'inconnu du fond de la salle

Page 6 - suppressions de postes : C.D.Dégraissage !

Édito : la chasse à l'aiguillon-net est ouverte

C'est avec un peu de retard que ce treizième numéro de L'Aiguillon-net sort.

L'activité syndicale est particulièrement débordante ces dernières semaines avec de nombreuses interpellations et actions en cours auprès d'agents et d'équipes comme, par exemple, le mouvement de grève de nos collègues du collège Voltaire de Lourches (voir article qui suit), ce qui nous laisse peu de temps à consacrer à la rédaction.

Ce retard de parution s'inscrit aussi dans un contexte difficile où **l'exécutif départemental tente par tous les moyens de nous empêcher de faire notre boulot de représentant du personnel, de vous informer et de vous transmettre « L'aiguillon-net ».**

En effet, suite à notre réponse du 30 juin dernier à la jolie lettre ouverte de notre ex-président à notre intention, les hauts fonctionnaires de notre administration départementale ont été missionnés pour limiter ce qu'ils doivent considérer comme notre capacité de nuisance. Ainsi, ils tentent de s'appuyer sur la charte intranet obsolète du CG pour nous isoler et nous menacer de couper tout accès à intranet et internet si nous poursuivons l'envoi de mails, et donc de L'Aiguillon-net, aux agents. Nous regrettons l'absence de réaction des autres organisations syndicales parce c'est le rôle des représentants du personnel de tout faire pour disposer des moyens les plus larges de communication à destination du personnel.

Pourtant rien d'illégal dans notre démarche. Nous respectons scrupuleusement, avec le peu de moyens dont nous disposons (l'administration ne met pas à notre disposition de logiciel permettant d'éviter les erreurs de mailing), la loi « informatique et liberté » 78-17 du 6 janvier 1978 : nous ne transmettons pas de mail aux agents qui nous en font la demande ... et à ce jour, 51 personnes nous ont signifiés leur désaccord sur ... plus de 9300 !

En quoi est-ce donc un problème ?

Et surtout, pour qui est-ce un problème ?

Force est de constater que les informations que nous livrons, les prises de positions que nous prenons incommode fortement notre employeur !!!

On peut d'ailleurs le comprendre aisément.

Alors, puisqu'il est incapable de contre argumenter sur le fond, de démentir nos informations, de nous poursuivre pour diffamation (tout ce que nous publions est vérifié et matérialisé), il ne lui reste plus qu'à tenter de nous museler !

Pas question pour nous de nous plier à ces injonctions ! **Il est du rôle d'une organisation syndicale représentant le personnel d'utiliser tous les moyens mis à disposition pour informer ce personnel** (dans le respect de la loi) ... c'est ce que nous comptons poursuivre !!



Au revoir, au revoir, Président ! » ... C'est ce célèbre slogan pub qui nous est naturellement venu à l'esprit suite à l'annonce de la nomination de Kanner au poste de ministre

du gouvernement Valls 2 ... même si là, ce ne sont pas les salariés du Conseil Général du Nord qui remportent la cagnotte mais lui !

En effet, si l'annonce peut paraître soudaine, cela n'est certainement pas lié au hasard.

Faut bien dire, que pour cet homme politique, il était temps de sortir de l'ombre des Mauroy, Aubry et Derosier. Son arrivée, il y a 3 ans, à la présidence du Conseil Général, a été enfin, au-delà de l'événement, pour lui un avènement.

L'essentiel de son entreprise en tant que patron de la collectivité portait sur un projet politique au service d'ambitions personnelles : la création de la mission « *démocratie participative* », la politique de notoriété du Nord avec ses millions d'euros consacrés à l'image et au rayonnement du Département (ou plutôt de Kanner :

1.500.000€ pour ses amis du Concert d'Astrée, 150.000€ par an de location pour une loge VIP au Grand Stade, ses voyages internationaux (à Londres pour les JO, au Japon, etc.)) ...

Dernièrement, il s'est fait épingler la légion d'honneur et le temps passé dans les salons feutrés de Matignon avec son bob de trésorier de l'ADF (Association des Départements de France) lui a permis de préparer le terrain, de se montrer.

Et voilà, mardi 26 août, 19h00, Patrick Kanner, président du Conseil Général du Nord est nommé ministre in extremis.

Cela n'est pas un secret, **Valls et Hollande ont eu d'énormes difficultés à composer ce nouveau gouvernement et ont dû faire les fonds de tiroirs, tant les candidats ne se bouscuaient pas au portillon de l'Elysée.**

Le voici donc ministre d'un gouvernement résolument de droite, sous l'autorité de M. Valls, « le mûssieur karcher du PS » et guest star de l'université du MEDEF.

Il est désormais aux côtés de E. Macron, millionnaire, ex-banquier d'affaire chez Rothschild, adepte de la

macron-économie et jeune papa du pacte de responsabilité (qui offre 40 Milliards d'euros d'allègement fiscal au patronat sans contrepartie), ainsi qu'aux côtés de A. Vallini, chargé de la réforme territoriale et de la liquidation des Départements que notre ex-président a qualifié dans un de ses tweet, en juillet dernier, de « *terminator chirurgien dentiste* ».

**Comme quoi les valeurs et convictions pèsent peu à côté des ambitions personnelles et de la carrière !
Beau plan de carrière en perspective !**



Parce que l'objectif est clair : se construire une carrure ... attention, pas question de fréquenter les bancs des clubs de muscu ! Non, là il s'agit de **se construire une carrure nationale**, engranger de la notoriété, ajouter une jolie ligne sur le CV pour tenter de revenir, après la destruction des Départements et la réforme territoriale,

comme « président de la Super région Nord – Pas de Calais – Somme » ... il oublie sans doute que grâce à la politique de son gouvernement, le FN et en embuscade !!!

Heureux donc le Patrick ... et pas ingrat ! **Dans un message interne, début septembre, il remercie l'ensemble du personnel départemental ... et affirme que l'honneur qui lui est fait par Hollande rayonne sur chacun d'entre nous ... ouah !!!! on ne sait pas pour vous ... mais nous, ça nous fait une belle jambe !!!!**

Il est fort à parier, malheureusement, que ce changement de présidence opéré avec l'arrivée de Didier Manier (quelle surprise !!!) ne se traduira pas par un changement de politique de l'exécutif départemental.

Ce dernier sera, avec de nouveaux égos, dans la **continuité d'une rationalisation des moyens, générant de manière croissante la souffrance au travail d'un personnel chargé d'exécuter, dans des conditions de plus en plus dégradées, les missions du service public.**

Mais bon ... on exagère sûrement !!

Cauchemar en cuisine : le collège de Lourches prépare la nouvelle saison

Le Conseil Général c'est doté de personnels qualifiés et dévoués au service des élèves ... tout est beau dans le meilleur des mondes. Seul hic, quand une gestionnaire s'assoit sur les règles et recommandations du Département en matière de procédures et normes sanitaires en restauration scolaire, dénigre la plupart du personnel, retire toute autonomie professionnelle à la cheffe et au second de cuisine.

Coté entretien général des bâtiments, pas mieux ! Emplois du temps réalisés sans concertation, propos humiliants (on présente par exemple les agents d'entretiens comme des ramasseurs de vomis).

Bref ! Trop c'est trop ! Excédés 6 agents techniques du collège sur 8 se sont mis en grève ce vendredi 19 septembre pour revendiquer le droit au respect !

SUD s'est engagé auprès de ces salariés victimes des agissements d'une hiérarchie fonctionnelle (la direction du collège) qui se comporte comme si elle avait tous les droits.

Nous avons donc interpellé immédiatement la Direction de l'Education qui, après avoir hésité à intervenir en temporisant, s'est présenté à diverses reprises dans l'établissement, après la journée de grève, pour faire un état des lieux et prendre la mesure des informations que les collègues leur avaient communiquées par notre biais.



Face à l'évidence, l'administration départementale n'a pu que valider les attentes des agents. Elle a formulé auprès de l'équipe de direction du collège des demandes de modifications dans ce fonctionnement de l'établissement. En effet, celui-ci porte atteinte à l'autonomie et au respect du personnel départemental, ainsi qu'au règlement intérieur général des services et pourrait mettre à terme la sécurité sanitaire de l'établissement en péril.

Nous ne crions pas encore victoire. Nous attendons que les engagements se traduisent en actes et veillerons à ce qu'ils le soient ! Mais **on peut d'ores et déjà réaffirmer que s'insurger contre le manque de respect et se mobiliser pour l'exiger, ça paie !**

Mes conditions de travail en question : je réponds au questionnaire de SUD !

Fin août, tout le personnel départemental a été destinataire d'un questionnaire portant sur les conditions de travail.

Ce sujet particulièrement sensible nous concerne tous, que l'on se sente bien ou mal au boulot.

Il nous semblait, de plus, important de recueillir l'expression de toutes et tous sur cette question, d'autant qu'il n'ait jamais permis d'en parler : aucun espace, aucun temps n'est prévu à cet effet.

Et pourtant, de par notre engagement syndical et notre participation au Comité d'Hygiène et Sécurité depuis 6 ans, nous sommes les témoins de la dégradation significative des conditions de travail et répercussions physiques, psychiques sur le personnel (augmentation des arrêts maladies et de leurs prolongations, augmentation des accidents de travail, des reclassements, des droits de retraits, des tentatives de suicide sur les lieux de travail, etc.).

Il nous semblait donc important de **recueillir votre parole sur ce vaste sujet.**

Nous avons donc conçu et transmis ce questionnaire ... et vous êtes nombreux, jusqu'à présent à y avoir répondu !

Pour donner du poids à cette parole que nous voulons porter, il est important que celles et ceux qui ne s'y sont pas penché le complète et nous le renvoient.

Vous pouvez imprimer la version papier (téléchargeable sur notre espace intranet), le compléter et nous le retourner par courrier, ou alors en cliquant sur ce lien ([ici](#)) pour le remplir en ligne (l'anonymat est garanti, aucune donnée électronique ne nous est communiquée. Il vous suffit de créer un pseudo).

Inauguration de la crèche : quel culot!

Le 15 septembre dernier, en tant que tout nouveau ministre de la jeunesse et des sports, P. KANNER, assisté de D. Manier, à l'époque futur successeur, invitait les organisations syndicales et les salariés à participer à « l'inauguration du nouvel accueil multi-service ».

Ils ne manquent vraiment pas d'air !

Si la crèche départementale existe encore aujourd'hui, ce n'est que parce que les salariées se sont mobilisées, ont fait grève, n'ont rien lâché pour garder leur outil de travail et préserver ce service au personnel.

Les personnes chargées de l'entretien, les auxiliaires de puériculture, le cuisinier, aidés par certains parents ont mené une bataille longue et difficile qui a fini par payer. En face, l'exécutif et l'administration avaient décidé un beau matin sur un coin de table de liquider cette structure qui leur coûtait trop chère.

Alors on ne sait pas si c'est l'amnésie, l'arrogance ou la mégalomanie qui leur permet, sans vergogne, de s'afficher aujourd'hui comme les promoteurs d' « *un service innovant* ». Mais la réalité, c'est que, aujourd'hui, ce sont les salariées qui auraient dû inviter P. KANNER à cette inauguration.

Ces salariées qui ont « *gardé leur emploi mais perdu leur crèche* », comme elles disent.

Compte tenu de la manière dont elles ont été traitées et le fonctionnement rigide et déshumanisé qui a été mis en place, elles peinent à retrouver leurs motivations.

Et notre employeur ne compte pas en rester là, à défaut, d'avoir délogé les collègues, il met en place les conditions pour les faire fuir en n'embauchant pas le personnel pourtant nécessaire et annoncé pour faire tourner la structure et en placardisant progressivement les agents d'entretien en confiant leurs missions à une entreprise privée.

Les collègues restent donc sur leurs gardes.

Protection Sociale Complémentaire : la grande escroquerie



Cette grande avancée sociale », décrétée comme telle par M. FABRE, VP chargée des Ressources Humaines, a du plomb dans l'aile.

Plus nous participons aux réunions du comité de suivi et plus nous constatons l'imposture qui se dévoile. La dernière réunion en date, le 22 septembre, qui s'est tenue en l'absence de la direction générale des ressources humaines, **a confirmé la tricherie dont nous serons tous à terme des victimes.**

Le dossier de la PSC était éminemment complexe et les représentants du personnel ne sont pas des experts. En quelques semaines il a fallu que nous avalions un dossier d'une densité technique telle que nous sommes tous sûrement tombés dans les pièges tendus.

Nous avons fait le choix de jouer le jeu de la confiance avec le cabinet chargé de la construction du cahier des charges et **nous constatons aujourd'hui que des points essentiels tels que la subrogation** (en cas d'arrêt maladie supérieur à 90j l'employeur continue de nous payer et la prévoyance le rembourse) **annoncée comme évidente et incontournable ne se mettra**

sûrement pas en place du fait du désengagement de notre patron.

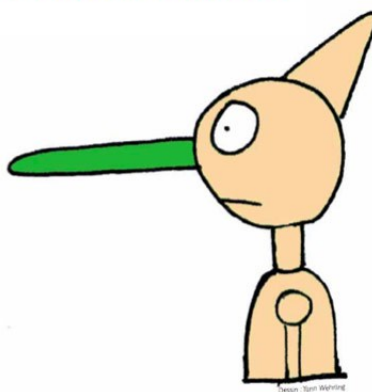
Tous les moyens pour grappiller de l'oseille sont bons ... surtout sur le dos des agents !!!

Les moyens en personnel nécessaires à la gestion de ce lourd dispositif ne sont pas non plus à la hauteur et il est fort à parier que la montée en charge de cette fin d'année (nouvelles adhésions, modification des contrats, vérification du revenu imposable) grippera le système.

Le sort des assistants familiaux n'est pas plus enviable et nous attendons toujours les informations qui nous permettraient d'y voir plus clair dans les différentes possibilités d'indemnisation pour ce personnel particulièrement précarisé en cas de maladie.

Bref, **ils réclament des organisations syndicales « responsables » qui dialoguent avec eux et même lorsque nous nous plaçons dans cette disposition, ils mentent et par conséquent insultent les agents !**

OPÉRATION PINOCCHIO



Pourtant, le MEDEF ne doit pas remporter la lutte des classes !

Dans les médias, dans les écoles, partout en France, nous sommes appelés à commémorer la « Grande Guerre » à l'occasion de son centenaire. Il est vrai que cette véritable boucherie nécessite que l'on prenne le temps **d'expliquer à nos enfants qu'une génération entière de jeunes a été décimée par l'impérialisme de gouvernants qui rêvaient d'expansion.** On ne nous parle cependant pas du rôle des ouvriers allemands et français, qui au printemps et à l'été 1914, derrière Jean Jaurès, **refusaient d'aller se battre et de servir de chair à canon pour un système qui les opprime** ... ceci jusqu'à l'assassinat de ce dernier et la compromission de la CGT qui a rejoint ensuite immédiatement « l'union sacrée ».

Nous, à SUD, nous souhaitons commémorer autre chose : **le 150^{ème} anniversaire de la création de l'AIT (l'Association Internationale des Travailleurs),** que l'on a appelé plus tard, **la Première Internationale.**

Le 28 septembre 1864, à l'initiative de syndicats ouvriers anglais, des travailleurs de toute l'Europe (essentiellement italiens, allemands, anglais et français) se réunissent à Londres au St Martin's Hall dans un grand meeting et créent la première organisation unifiée internationale de salariés.

Cet évènement a un retentissement important à l'époque car se situe dans un **contexte où les droits des travailleurs étaient particulièrement inexistant** (le droit de grève interdit en France par la loi Le Chapelier venait juste d'être autorisé de

manière limitée grâce à la pression ouvrière et aux nombreuses grèves illégales).

Les ouvriers anglais, mobilisés et en grève pour l'amélioration de leurs conditions, se retrouvaient confrontés à l'emploi, par leurs patrons, de mains d'œuvre étrangère pour casser les mouvements.

La création de l'AIT se fonde donc avant tout sur un principe de soli-



darité entre les travailleurs de différentes nations.

Ce qui est particulièrement important aussi, c'est que **cette initiative est exclusivement portée par des hommes et des femmes de nationalités différentes mais partageant le même sort, la même condition, la même classe.**

Un certain Marx, présent ce 28 septembre 1864 affirma d'ailleurs : « *Ce qui fait l'originalité de l'Internationale, c'est qu'elle a été créée par les travailleurs eux-mêmes.* ».

Aujourd'hui, 150 ans après, lorsqu'on tourne le bouton de la radio ou ouvre le journal et que l'on prend connaissance du discours et du projet porté par le patronat français pour « *sortir de la crise* », on ne peut s'empêcher de frémir et de

penser à nos aïeux qui se sont battus pour conquérir des droits (baisse de la durée de travail quotidienne, droit aux congés payés, à la couverture maladie, etc.).

Le MEDEF, dans sa toute puissance, demande la suppression de jours fériés, un nouveau report de l'âge de départ à la retraite, l'augmentation hebdomadaire du temps de travail, la remise en cause du SMIC

... bref leur grand rêve, revenir à la belle époque du début du XX^{ème} siècle.

Et puis quoi encore ?! 100 balles et un mars ?!

Peut-être veulent-ils aussi réouvrir les mines pour y refaire descendre les gamins de 10 ans ?!

Ils ne doivent sûrement pas digérer le

dénouement dans l'affaire de la grande grève des mineurs de 1948 du valenciennois qui seront enfin indemnisés, 66 ans après tard, en modeste dédommagement suite à la répression féroce de l'armée conduite par le gouvernement de l'époque et le patronat (qui s'est en grande partie enrichie grâce à sa collaboration avec les nazis).

Alors oui, à SUD, nous nous **inscrivons pleinement dans l'esprit de l'AIT !**

Pour nous être responsable, c'est l'être vis-à-vis des salariés, et donc s'inscrire dans un syndicalisme de combat, porteur d'idées de transformations sociales

... car force est de constater que la **lutte des classes est plus que jamais d'actualité !**

Service relations sociales : l'inconnu du fond de la salle

Ces dernières semaines, dans les quelques rencontres qui ont réuni l'administration départementale et les organisations syndicales (CHS, pré-CTP, etc.) est apparu au fond de la salle un nouveau visage.

Entre syndicalistes, nous nous sommes interrogés : « *qui est ce nouveau venu ? (...) Tu le connais toi ?* ». Une militante de FO a alors demandé à cette personne de se présenter ... pas de réponse !

Nous interrogeons alors P. REIX, le DGS, qui se retourne alors vers lui et lui demande : « *c'est vrai ça, vous venez d'où ?* » - réponse enfin de l'intéressé : « je travaille au service relation sociale et avant j'étais collaborateur ».

Collabo ? Mais de qui et où ?

Il a donc fallu compléter l'info. En provenance directe du dunkerquois, très probablement des valises de la vice-présidente des « ressources humaines et du dialogue social », il était encore il y a peu secrétaire d'une section PS.

L'inconnu du fond de la salle, qui tente de se faire discret, occuperait donc **un poste qui n'est pas encore créé ?** Non ... c'est pas possible !



Suppressions de postes : C.D. Dégraissage !

Fin août, plusieurs équipes ont interpellé SUD au sujet des contrats des collègues en CDD (secrétaires médico-sociales et travailleurs sociaux) qui se terminaient fin août et qui ne devaient pas être renouvelés, provoquant ainsi des situations de sous-effectif dans les services dès le 1^{er} septembre.

Nous avons donc immédiatement contacté JR JOURDAN, le Directeur général des ressources. Ce dernier nous confirme que ces non-renouvellements sont généralisés (plusieurs DT et plusieurs DG) et ne **dément pas la volonté de l'administration de maintenir les équipes en sous-effectif.**

Clairement, il est envisagé de ne plus compenser la vacance de poste dans les services si celle-ci ne dépasse pas 30% des effectifs.

Autrement dit les fameux « effectifs cibles » sont généralisés à tous les services et correspondent à maximum 70% de l'effectif initialement budgétisé.

M. JOURDAN ajoute, pour ce qui concerne Roubaix et Tourcoing : « *nous étions inquiets du nombre croissant du CDD* » ... pas étonnant, les conditions de travail font fuir les titulaires et le turn-over est incessant. En ne renouvelant pas les CDD, l'administration supprime petit à petit des postes dans toutes les équipes, générant ainsi une nouvelle surcharge de travail pouvant provoquer des départs qui ne seront pas remplacés ... un processus sans fin !

Nous avons clairement averti le DG-R sur les conséquences d'une telle décision aberrante et des réactions des équipes.

En réponse, il nous dit : « *je suis sensible à votre alerte* » et renouvelle les CDD immédiatement menacés jusqu'au 31 novembre ... la belle affaire !

Mais attention sa parole n'est pas une garantie, même s'il est clair que l'administration ne sous-estime pas la capacité de réaction des agents et des équipes et tentera sans aucun doute d'éviter tout conflit social et toute mobilisation.

Néanmoins, **particulièrement inquiets, les collègues du secteur social de la DTMRT ont commencé à s'organiser et ont fait circuler une pétition sur le territoire qui a recueilli 340 signatures.** Les collègues exigent dans cette pétition un moratoire immédiat sur le non renouvellement des contrats, la stagiairisation des adjoints administratifs et techniques en poste depuis plusieurs mois.

Le non-renouvellement des CDD concerne tous les services et n'est que la première étape d'une suppression importante de postes, programmée. Cette décision d'austérité détériorera encore davantage les conditions de travail et le service rendu à la population. **En prenant une décision en catimini l'été et à destination d'un personnel précaire, l'administration départementale ne s'attendait sûrement pas à une réaction de solidarité des collègues et agents titulaires.** Raison de plus de rester vigilants et solidaires dans nos équipes.



« *Ceux qui ne bougent pas ne sentent pas leurs chaînes* »
Rosa Luxembourg

TÉL 03 59 73 58 46 - FAX 03 59 73 58 47 - PORTABLE 036 955 13 360
sud@cg59.fr - <http://sudcg59.over-blog.com>



ÊTRE INFORMÉ, DÉBATTRE ET AGIR !

